



Résidence-Autonomie « Soleil de Loire »

DOCUMENT D'INFORMATION

23 allée du Parc - 49290 CHALONNES SUR LOIRE

☎ 02.41.78.23.39 ✉ residencesoleilde Loire@chalonnes-sur-loire.fr

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00**

Madame, Monsieur,

La Résidence-Autonomie « Soleil de Loire » est située dans le centre de la ville de Chalonnes sur Loire. C'est une commune dynamique, avec de nombreuses associations (culturelles, sociales, sportives...) qui permettent à toutes personnes de s'investir, d'être accompagnées et de se sentir utile dans la vie de tous les jours.

Ce petit fascicule vous est remis pour mieux connaître notre résidence, et voir, rapidement, ce qui vous est offert au quotidien.

Les personnes qui arrivent au sein de la résidence doivent être autonomes, car nous ne sommes pas une structure médicalisée. Vous pourrez faire appel, personnellement, à des infirmières libérales et des aides à domicile qui pourront vous aider au quotidien. Vous trouverez aussi sur la commune toutes les professions médicales, paramédicales, les services et commerces de proximité.

Chaque midi, en semaine, le restaurant de la résidence propose un repas complet pour les locataires, s'ils le souhaitent, mais aussi aux personnes extérieures à la structure. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, nous proposons le portage de repas du lundi au dimanche.

L'inscription pour une demande de logement au sein de la résidence se fait sur le site internet suivant : <https://trajectoire.sante-ra.fr>, onglet « Personnes âgées », voir fiche explicative.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements complémentaires.

LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE « SOLEIL DE LOIRE »



Bâtiment collectif



Pavillons Allée du Parc



Pavillons Rue du Dolmen et Rue du Portail de Pierre



Séjour d'un Studio



Salle de restauration



Hall du bâtiment collectif



Portage de repas à domicile



TARIFS AU 1 JUILLET 2021

Documents actualisés le 1/07/2021

Le propriétaire de la Résidence-Autonomie « Soleil de Loire » est Maine et Loire Habitat qui délègue la gestion au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Chalonnes sur Loire.

Le résident est locataire de son logement.

La résidence-autonomie comprend 90 logements dont :

- **28 appartements de 35m²**
 - Composé d'une entrée ; d'une cuisine ; d'un séjour ; d'un coin chambre ; d'une salle de bains équipée pour personne à mobilité réduite et d'une penderie.
- **50 pavillons de 55m²**
 - Composé d'une entrée ; d'une cuisine ; d'un séjour ; d'une chambre ; d'une salle de bains équipée pour personne à mobilité réduite ; d'un cellier ; et d'une penderie.
- **12 pavillons avec garages de 55m²**
 - Composé d'une entrée ; d'une cuisine ; d'un séjour ; d'une chambre ; d'une salle de bains équipée pour personne à mobilité réduite ; d'un cellier ; d'une penderie ; d'un garage et d'un jardin.

LOYERS

TYPE	CHARGES	PRIX <i>(sans les charges)</i>
T1	38,85 €	313 euros
PAVILLON SIMPLE		416 euros
PAVILLON AVEC GARAGE		472 euros
PAVILLON RECENT		474 euros

LE SERVICE DES REPAS

La résidence-autonomie « Soleil de Loire » vous propose une restauration tous les midis du lundi au vendredi de 12h00 à 13h30. Le restaurant est ouvert aux familles et aux personnes extérieures.

Il fonctionne sous forme de self, c'est-à-dire que vous choisissez la composition de votre repas, et la fréquence de vos repas. Les repas sont produits sur place par une équipe de cuisiniers avec des produits frais et locaux.

○ Tarifs :

- Entrée + Plat = 7.05 €
- Entrée + Plat + Dessert = 8.85 €
- Plat + Dessert = 6.70 €
- Légumes = 2.40 €
- Potage = 1 €
- Boisson (Jus de fruit) : 1.50€
- Vin : - Le verre : 1 € - ¼ : 1.50€ - ½ : 2.75€ - 75cl : 6.90€

Pour le repas du soir et/ou le weekend un service de portage de repas vous est également proposé. Prendre les renseignements lors de l'inscription.

○ Une salle à manger des familles est mise à votre disposition gracieusement pour vous permettre d'accueillir le temps d'un repas, vos proches mais aussi des amis dans une salle indépendante et cosy, pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes. Il suffit de la réserver.

○ La grande salle de restauration est mise à la location pour vos réceptions, vin d'honneur, etc... pour 100.20 €.

AUTRES SERVICES

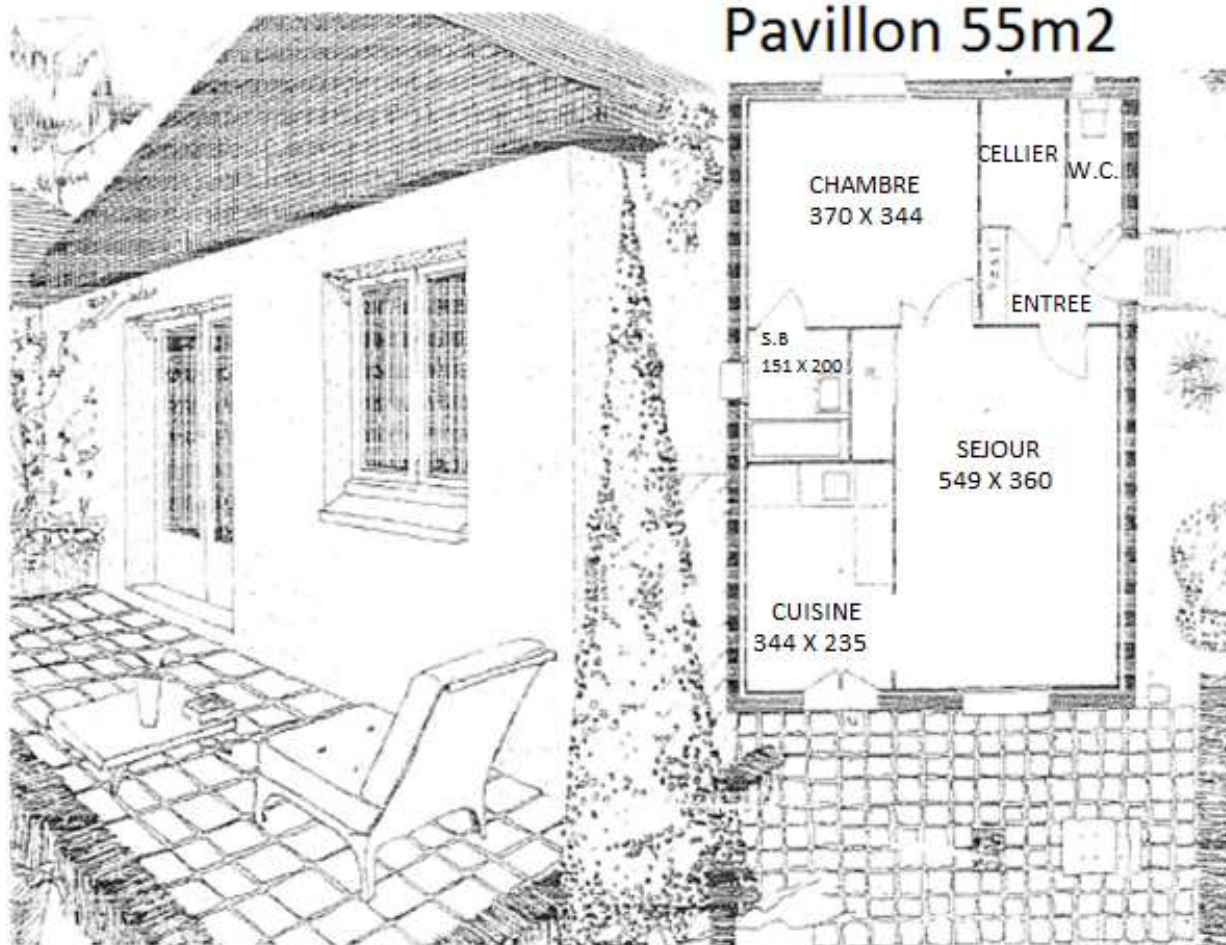
- **Service Blanchisserie** : une laverie est à votre disposition pour le lavage / séchage : 4.00€.
- **Service Animation** : une animation vous est proposée par la résidence, le Comité des résidents et l'Association des Retraités Chalonnais.
 - Ainsi, sont organisées des voyages, des ateliers bricolages, du jardinage, des rencontres avec les enfants des écoles, des séances de cinéma, des repas à thème, des expositions, des ateliers chants, des concours de belote, des lotos, des jeux de société... Un programme mensuel vous est proposé.

- **Service Administratif** : une équipe est à votre disposition quotidiennement du lundi au vendredi pour vous orienter dans vos démarches administratives, vous mettre en relation avec des organismes privilégiés comme le CLIC, le SSIAD, les services d'aide à domicile...
- **Le transport solidaire** : le CCAS gère le transport solidaire pour vos déplacements médicaux, ou pour faire certaines courses, rendre visite à des ami(e)s.... Pour les conditions se renseigner lors de l'inscription.
- **Le service de visiteurs à domicile** : le CCAS gère un service de visiteurs à domicile pour toutes personnes qui souhaiteraient pouvoir échanger, dialoguer, se promener, jouer aux cartes... pour les conditions se renseigner lors de l'inscription.

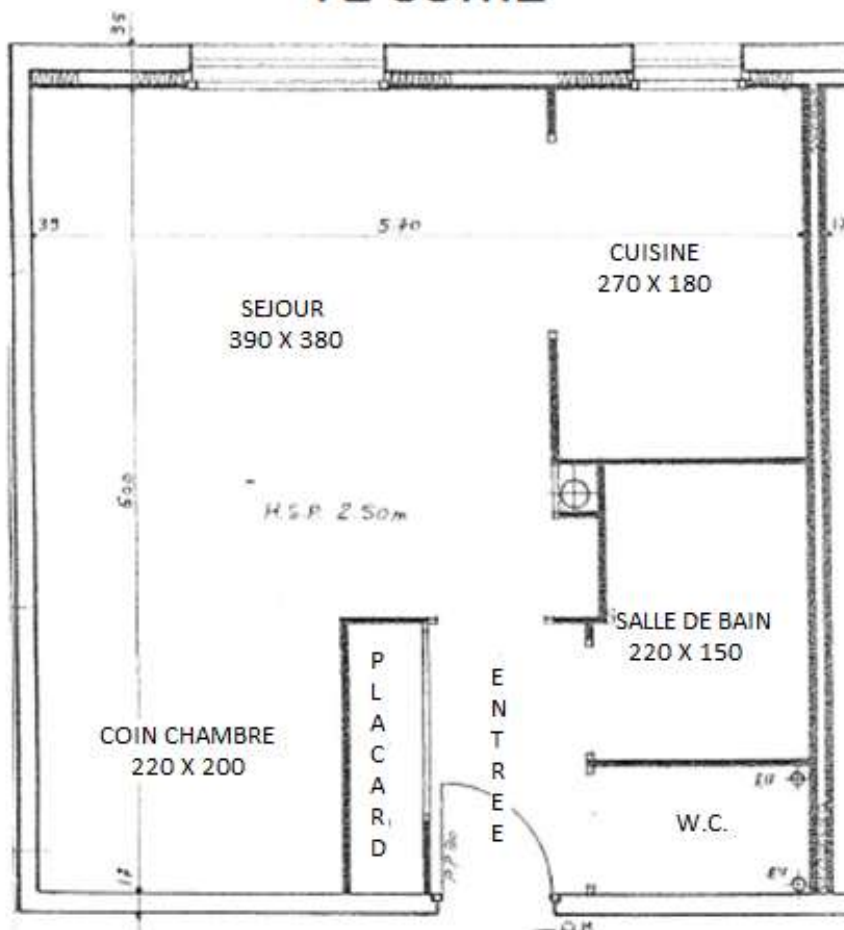
LE COMITE DES RESIDENTS

Composé de résidents, de représentants des familles et des salariés, le comité des résidents a pour mission d'écouter les résidents, d'accompagner la direction et le Conseil d'Administration dans l'amélioration de la vie quotidienne des personnes. Il garantit le respect des Droits et des Libertés des personnes au sein de la Résidence-Autonomie « Soleil de Loire ». Il est force de propositions dans les champs de l'animation, des travaux intérieurs et extérieurs, pour l'accueil des résidents... ils sont élus pour 2 ans.

PLAN DES LOGEMENTS



T1 35m²



INSCRIPTION VIATRAJECTOIRE

2. Création du dossier en 7 étapes

1. Accéder au site Via Trajectoire directement sur le web <https://trajectoire.sante-ra.fr>

Se connecter à l'espace « PERSONNES AGÉES » pour créer votre dossier

1. Cliquez sur « CREER MON DOSSIER »

2. Les explications pour créer un dossier (prérequis + documents nécessaires + démarche à suivre)

3. Cliquez sur « DEMARRER »

4. Etape n°1 : Créer le dossier - Identification

5. Etape n°2 : Lire et accepter la charte des Usagers

6. Etape n°3 : Valider l'adresse email

7. Valider mon adresse email

8. Valider mon adresse email

9. Valider mon adresse email

10. Valider mon adresse email

11. Valider mon adresse email

12. Valider mon adresse email

13. Valider mon adresse email

14. Valider mon adresse email

15. Valider mon adresse email

16. Valider mon adresse email

17. Valider mon adresse email

18. Valider mon adresse email

19. Valider mon adresse email

20. Valider mon adresse email

21. Valider mon adresse email

22. Valider mon adresse email

23. Valider mon adresse email

24. Valider mon adresse email

25. Valider mon adresse email

26. Valider mon adresse email

27. Valider mon adresse email

28. Valider mon adresse email

29. Valider mon adresse email

30. Valider mon adresse email

31. Valider mon adresse email

32. Valider mon adresse email

33. Valider mon adresse email

34. Valider mon adresse email

35. Valider mon adresse email

36. Valider mon adresse email

37. Valider mon adresse email

38. Valider mon adresse email

39. Valider mon adresse email

40. Valider mon adresse email

41. Valider mon adresse email

42. Valider mon adresse email

43. Valider mon adresse email

44. Valider mon adresse email

45. Valider mon adresse email

46. Valider mon adresse email

47. Valider mon adresse email

48. Valider mon adresse email

49. Valider mon adresse email

50. Valider mon adresse email

51. Valider mon adresse email

52. Valider mon adresse email

53. Valider mon adresse email

54. Valider mon adresse email

55. Valider mon adresse email

56. Valider mon adresse email

57. Valider mon adresse email

58. Valider mon adresse email

59. Valider mon adresse email

60. Valider mon adresse email

61. Valider mon adresse email

62. Valider mon adresse email

63. Valider mon adresse email

64. Valider mon adresse email

65. Valider mon adresse email

66. Valider mon adresse email

67. Valider mon adresse email

68. Valider mon adresse email

69. Valider mon adresse email

70. Valider mon adresse email

71. Valider mon adresse email

72. Valider mon adresse email

73. Valider mon adresse email

74. Valider mon adresse email

75. Valider mon adresse email

76. Valider mon adresse email

77. Valider mon adresse email

78. Valider mon adresse email

79. Valider mon adresse email

80. Valider mon adresse email

81. Valider mon adresse email

82. Valider mon adresse email

83. Valider mon adresse email

84. Valider mon adresse email

85. Valider mon adresse email

86. Valider mon adresse email

87. Valider mon adresse email

88. Valider mon adresse email

89. Valider mon adresse email

90. Valider mon adresse email

91. Valider mon adresse email

92. Valider mon adresse email

93. Valider mon adresse email

94. Valider mon adresse email

95. Valider mon adresse email

96. Valider mon adresse email

97. Valider mon adresse email

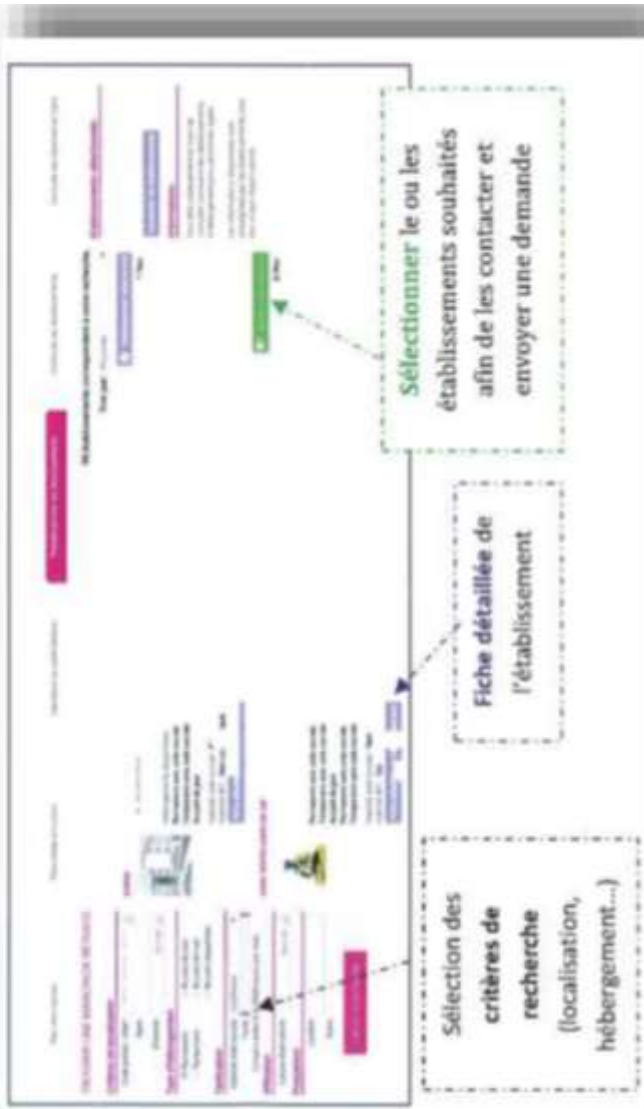
98. Valider mon adresse email

99. Valider mon adresse email

100. Valider mon adresse email

3. Choisir la résidence autonomie « Soleil de Loire »

Rechercher l'établissement souhaité :



Vous serez informé de notre réponse (mise sur liste d'attente, refus, admission proposée), vous pourrez consulter, accepter ou refuser les propositions d'admission. Vous pouvez à tout moment modifier le dossier sans avoir à le renvoyer.

Assistance :

Par téléphone : 02.40.32.22.66

Par mail : contact@vialtrajectoire-pdl.fr

Étape n.4 : Compléter le volet administratif du dossier > Données obligatoires*

*Possibilité d'ajouter des Pièces jointes (attention à la taille et au format):

Ajouter une pièce jointe

Étape n.5 : Déclarer le médecin traitant (possibilité de le modifier à tout moment)

RECHERCHER MON MÉDECIN TRAITANT

Étape n.6 : Faire remplir le volet médical et le volet autonomie du dossier

IMPRIMER LES INSTRUCTIONS POUR VOTRE MÉDECIN

Si votre médecin ne connaît pas encore l'ADP, remplir la des explications qu'il faut lui faire pour remplir votre dossier

Explications à télécharger, à imprimer et à donner au médecin traitant.

Télécharger les instructions

Étape n.7 : Finaliser et lancer la recherche

Vous êtes sur le point de terminer votre inscription